



Conditions générales des cours adultes de la SNNy :

Pour les permis bateaux D & A, la préparation, l'inscription et l'examen théorique se font directement auprès du Service des Automobiles et de la Navigation.

Les cours de voile et moteur donnés par nos moniteurs concernent uniquement la préparation à l'examen pratique pour la voile et le moteur, il est possible de préparer les deux examens en parallèle. Le rendez-vous pour l'examen pratique sera pris par le moniteur si l'élève est prêt et que l'examen théorique est réussi.

**Forfait Voile Individuel 5 x 2 heures
cours privé à 800.- chf** **page 1-2**

**Forfait Voile Duo 5 x 2 heures
à 1'000.- chf en duo** **page 2-3**

**Forfait Moteur Individuel 9 x 1 heure
de cours privé à 900.- chf** **page 3-5**

**Forfait Voile et Moteur Mixte Individuel
de cours privé à 1'500.- chf** **page 5-6**

Forfait Voile Individuel 5 x 2 heures de cours privé à 800.- chf

Ce forfait de 10h est un minimum pour préparer l'examen pratique du permis D, mais il permet aussi de pratiquer la voile dans le cadre du loisir, sans objectif de permis.

L'âge requis pour le permis D est de 14 ans minimum.

Inscription et validation :

L'inscription se fait en ligne en cliquant sur le lien du forfait souhaité et en confirmant que l'élève est assuré en responsabilité civile.

C'est le paiement du forfait qui valide l'inscription au cours et permet de fixer le premier rendez-vous. Il est renouvelable autant de fois que nécessaire, selon le souhait de l'élève et ce, jusqu'à l'obtention du permis.

Les rendez-vous sont pris par téléphone et une fiche de prestations est tenue à jour à chaque cours dans le bureau des moniteurs.

Annulation ou report d'un cours :

Un cours peut être annulé ou reporté mais dans tous les cas aux heures ouvrables avant 18h et au minimum 24 heures à l'avance du rendez-vous prévu, sinon celui-ci sera considéré comme pris.

En cas d'empêchement de dernière minute, le cours est perdu pour la personne absente.



Météo :

Par principe un cours a toujours lieu, et l'élève se présente au cours avec une tenue adaptée à la météo. Cependant le moniteur peut décider même au dernier moment d'annuler et de reporter le cours si les conditions météo l'exigent (trop ou pas assez de vent).

Solde des heures non utilisées après permis ou fin de saison

Une fois l'examen théorique réussi, et que sa formation est terminée le moniteur prendra rendez-vous pour l'examen pratique. La mise à disposition du bateau pour l'examen pratique est comprise dans le prix du forfait.

En fin de saison ou après réussite du permis, le surplus des heures non consommées d'un forfait peut, selon le souhait de l'élève :

- être remboursé par virement
- être terminé en cours de perfectionnement
- être terminé l'année suivante
- faire l'objet d'un don à l'Ecole de Voile qui soutient notre compétition junior

En cas d'accident ou maladie d'un des partenaires

- Le forfait peut être suspendu et repris au rétablissement de la personne, ceci étant valable d'une saison à l'autre.
- La personne concernée peut faire don de ses heures non utilisées à un tiers en nous indiquant par mail le bénéficiaire, qui devra à son tour faire une inscription individuelle en précisant le nombre d'heures offertes.
- Le forfait peut être interrompu et remboursé.

Ces 3 conditions sont envisageables sur justification d'un certificat médical.

Forfait Voile Duo 5 x 2 heures à 1'000.- chf en duo

Ce forfait de 10h est un minimum pour préparer l'examen pratique du permis D, mais il permet aussi de pratiquer la voile dans le cadre du loisir, sans objectif de permis.

L'âge requis pour le permis D est de 14 ans minimum.

Inscription et validation :

L'inscription se fait en ligne par l'un des deux élèves intéressés, en complétant les coordonnées pour les deux participants, en confirmant que tous deux ont une assurance en responsabilité civile.

C'est le paiement du forfait qui valide l'inscription au cours et permet de fixer le premier rendez-vous. Il est renouvelable autant de fois que nécessaire, selon le souhait des 2 élèves et ce, jusqu'à l'obtention du permis.



Les rendez-vous sont pris par téléphone et une fiche de prestations est tenue à jour à chaque cours dans le bureau des moniteurs.

Dans ce forfait duo, les participants s'engagent à suivre les 10 heures de cours ensemble, selon un agenda commun.

Annulation ou report d'un cours :

Un cours peut être annulé ou reporté mais dans tous les cas aux heures ouvrables avant 18h et au minimum 24 heures à l'avance du rendez-vous prévu, sinon celui-ci sera considéré comme pris.

Si l'un des deux élèves annulent le cours, celui-ci est annulé et reporté pour les deux et fera l'objet d'un nouveau rendez-vous.

En cas d'empêchement de dernière minute d'un des élèves, le cours a lieu malgré tout et il est perdu pour la personne absente.

Météo :

Par principe un cours a toujours lieu, et les élèves se présentent au cours avec une tenue adaptée à la météo. Cependant le moniteur peut décider même au dernier moment d'annuler et de reporter le cours si les conditions météo l'exigent (trop ou pas assez de vent).

Solde des heures non utilisées après permis ou fin de saison

Une fois l'examen théorique réussi, les deux élèves peuvent passer l'examen pratique ensemble, la mise à disposition du bateau pour celui-ci est comprise dans le prix du forfait. En fin de saison ou après réussite du permis, le surplus des heures non consommées d'un forfait peut, selon le souhait du duo :

- être remboursé par virement
- être terminé en cours de perfectionnement
- être terminé l'année suivante
- faire l'objet d'un don à l'Ecole de Voile qui soutient notre compétition junior

En cas d'accident ou maladie d'un des partenaires

- Le forfait peut être suspendu et repris au rétablissement de la personne, ceci étant valable d'une saison à l'autre.
- La personne concernée peut faire don de ses heures non utilisées à son binôme.
- Sur décision commune, le forfait peut être interrompu et remboursé.

Ces 3 conditions sont envisageables sur justification d'un certificat médical.

Forfait Moteur Individuel 9 x 1heure de cours privé à 900.- chf

Le prêt du bateau pour l'examen d'une heure avec le SAN est inclus dans le forfait.



Pour information, le service des automobiles et de la navigation recommande environ 15 heures de cours pratique pour la préparation du permis moteur. L'âge requis pour le permis A est de 18 ans minimum.

Inscription et validation :

L'inscription se fait en ligne en cliquant sur le lien du forfait souhaité et en confirmant que l'élève est assuré en responsabilité civile.

C'est le paiement du forfait qui valide l'inscription au cours et permet de fixer le premier rendez-vous. Il est renouvelable autant de fois que nécessaire, selon le souhait de l'élève et ce, jusqu'à l'obtention du permis.

Les rendez-vous sont pris par téléphone et une fiche de prestations est tenue à jour à chaque cours dans le bureau des moniteurs.

Si deux personnes veulent préparer leurs permis ensemble, c'est possible, mais toutes deux doivent prendre un forfait individuel en ligne et devront gérer les rendez-vous ensemble pour pouvoir faire des tranches de 2 h de cours, avec 1 heure de conduite l'une après l'autre.

Annulation ou report d'un cours :

Un cours peut être annulé ou reporté mais dans tous les cas aux heures ouvrables avant 18h et au minimum 24 heures à l'avance du rendez-vous prévu, sinon celui-ci sera considéré comme pris.

En cas d'empêchement de dernière minute de l'élève, il est perdu pour la personne absente.

Météo :

Pour les cours moteurs, ils ont lieu même sous la pluie, le bateau est équipé d'un auvent, il suffit d'avoir une tenue adaptée. Le moniteur se réserve le droit d'annuler et de reporter un cours en cas de condition météo inadéquate aux manœuvres.

Solde des heures non utilisées après permis ou fin de saison

En fin de saison ou après réussite du permis, le surplus des heures non consommées d'un forfait peut, selon le souhait de l'élève :

- être remboursé par virement
- être terminé en cours de perfectionnement
- être terminé l'année suivante
- faire l'objet d'un don à l'Ecole de Voile qui soutient notre compétition junior

En cas d'accident ou maladie d'un des partenaires

- Le forfait peut être suspendu et repris au rétablissement de la personne, ceci étant valable d'une saison à l'autre.
- La personne concernée peut faire don de ses heures non utilisées à un tiers en nous indiquant par mail le bénéficiaire, qui devra à son tour faire une inscription individuelle en précisant le nombre d'heures offertes.
- Le forfait peut être interrompu et remboursé.



Ces 3 conditions sont envisageables sur justification d'un certificat médical.

* * * * *

Forfait Voile et Moteur Mixte Individuel de cours privé à 1'500.- chf

Ce forfait mixte a le grand avantage de pouvoir préparer les deux permis bateaux en ayant la possibilité d'alterner un cours de voile ou un cours de moteur selon les conditions météo. L'âge requis est de 18 ans minimum. Comme pour les autres forfaits, l'examen théorique doit être acquis pour fixer les rendez-vous de la pratique.

Ce forfait donne droit à 5 x 2 heures de cours voile, et 5 x 2 heures de cours moteur dont la dernière heure est dédiée à l'examen pratique avec le SAN. La mise à disposition des bateaux pour les deux examens est comprise dans le forfait.

Inscription et validation :

L'inscription se fait en ligne en cliquant sur le lien du forfait souhaité et en confirmant que l'élève est assuré en responsabilité civile.

C'est le paiement du forfait qui valide l'inscription au cours et permet de fixer le premier rendez-vous. Il est renouvelable autant de fois que nécessaire, selon le souhait de l'élève et ce, jusqu'à l'obtention des deux permis.

Les rendez-vous sont pris par téléphone et une fiche de prestations est tenue à jour à chaque cours dans le bureau des moniteurs.

Les rendez-vous sont fixés par tranche de 2 heures.

Annulation ou report d'un cours :

Un cours peut être annulé ou reporté mais dans tous les cas aux heures ouvrables avant 18h et au minimum 24 heures à l'avance du rendez-vous prévu, sinon celui-ci sera considéré comme pris.

En cas d'empêchement de dernière minute, le cours est perdu pour la personne absente.

Météo :

Par principe un cours a toujours lieu, et l'élève se présente au cours avec une tenue adaptée à la météo. Cependant le moniteur peut décider même au dernier moment d'annuler et de reporter le cours si les conditions météo lui paraissent inadéquates aux manœuvres.

Solde des heures non utilisées après permis ou fin de saison

La mise à disposition du bateau aux examens pratiques est comprise dans le prix du forfait.

En fin de saison ou après réussite du permis, le surplus des heures non consommées d'un forfait peut, selon le souhait de l'élève :

- être remboursé par virement
- être terminé en cours de perfectionnement
- être terminé l'année suivante



- faire l'objet d'un don à l'Ecole de Voile qui soutient notre compétition junior.

En cas d'accident ou maladie d'un des partenaires

- Le forfait peut être suspendu et repris au rétablissement de la personne, ceci étant valable d'une saison à l'autre.
- La personne concernée peut faire don de ses heures non utilisées à un tiers en nous indiquant par mail le bénéficiaire, qui devra à son tour faire une inscription individuelle en précisant le nombre d'heures offertes.
- Le forfait peut être interrompu et remboursé.

Ces 3 conditions sont envisageables sur justification d'un certificat médical.

Société nautique de Nyon

Quai Louis-Bonnard 11

1260 Nyon

info@sny.ch

www.sny.ch